

## DECHETS – STOCKAGE PRIMAIRE (1/2)

### OBJECTIFS ET PRINCIPES

Le stockage primaire a pour but de rassembler les matériaux pollués et polluants collectés au niveau d'un ou de quelques chantiers de nettoyage du littoral situés à proximité immédiate, avant leur évacuation vers un stockage intermédiaire ou une unité de traitement. Il s'agit d'une simple plate-forme de transfert quotidien des matériaux pollués.

Ce stockage permet un premier tri des matériaux pollués collectés selon leur nature (tenues de protection / macro-déchets souillés / plastiques / oiseaux...) et éventuellement des pré-traitements sommaires (séparation de l'eau, des galets etc.).

Point de rupture de charge dans la filière de gestion des matériaux pollués collectés, le stockage sur site permet :

- de passer des engins adaptés aux déplacements sur la plage (quads, tractopelles...) à des véhicules plus aptes à la circulation sur route,
- de maîtriser les différences de flux entre apports des chantiers et filière avale (logistique transport / traitement).

### EQUIPEMENT ET PROCEDURES D'AMENAGEMENT

Les équipements doivent être choisis et implantés en fonction du site et des caractéristiques des matériaux à collecter (nature, flux journalier...). Le tableau ci-dessous présente les différents modes de stockage envisageables.

MODE DE STOCKAGE	TYPE DE DECHETS	SITES FAVORABLES	MISE EN ŒUVRE	OBSERVATIONS
Fosses (100 à 200 m <sup>3</sup> ; profondeur < 3 m)	Liquides et pâteux	Sols meubles	- creuser des fosses ou aménager des fosses surélevées - réaliser une protection artificielle à l'aide de géotextiles et de géomembranes	
Bennes	Solides, macrodéchets	Tous types de sites		peuvent être grutées
Big bags	Pâteux, solides	Tous types de sites		peuvent être hélicoptérisés
Seaux, poubelles, sacs plastiques	Pâteux, solides	Tous types de sites	Rassembler les seaux, poubelles et sacs sur une plate-forme étanche	
En vrac sur terre-plein ou plate-forme	Solides	Plate-forme en pente douce pour recueillir lixiviats et eaux de ruissellement	Etancher la surface avec des géomembranes Creuser un sillon pour recueillir les eaux de ruissellement Entasser les déchets sur cette surface	
Cuves souples auto-portantes	Liquides	Surface plane		Permet une première décantation
Bacs souples à armatures métalliques (type TMB / type FASTANK)	Liquides	Surface plane		Les bacs type TMB permettent le recueil et l'évacuation de l'eau décantée
Réservoir souple flottant	Liquides	Plan d'eau abrité ou surface plane		Possède un toit ouvrant

## DECHETS – STOCKAGE PRIMAIRE (2/2)

### PRECAUTIONS

• **Choix du site.** Il faut étudier son installation au cas par cas, lors de l'établissement du chantier, en réalisant un compromis entre les critères suivants :

- Concertation étroite et accord de la commune concernée par l'implantation,
- Plate-forme de surface suffisante (100 m<sup>2</sup> minimum, plane, sol de bonne portance, hors zone submersible : au-dessus de la laisse de pleine-mer de vives eaux, lit de ruisseau),
- Proximité et accessibilité au chantier littoral (parking, haut de plage ...),
- Proximité et accessibilité au réseau routier,
- Eloignement suffisant des habitations (50 m minimum),
- Sensibilité écologique (habitat ou espèces rares ou protégées). Respect du site naturel (massif dunaire, végétation existante...).

• **Aménagements.** Réaliser impérativement une protection artificielle du sol et du sous-sol par l'utilisation de géotextiles et de géomembranes d'étanchéité (voir fiche "[Etanchéité des sites de stockage primaire](#)"). Veiller au contrôle des accès et de la circulation pour éviter de souiller des zones non atteintes : interdiction au public, cheminements balisés recouverts de géotextile absorbant pour les intervenants (les remplacer lorsqu'ils sont saturés ou fatigués), pistes renforcées pour les engins (pour éviter les affouillements), etc. Protéger les stockages en cas d'intempéries. La zone de stockage devra être délimitée et balisée (rubalise, pieux, panneaux de signalisation, barrières, etc.). Pour favoriser le tri des déchets, placer des panneaux d'interdiction de dépôts de déchets autres que ceux pollués par des hydrocarbures sur ou à proximité des stockages.

• **Tri.** Prévoir autant de réceptacles étiquetés que de catégories de déchets collectées. Veiller à ce que le contenant soit compatible à la nature des déchets :

- bennes ou fosses étanches pour les produits fluents (pâteux),
- citernes pour les liquides,
- plate-forme étanchéifiée pour les solides en vrac ou en sac...

• **Gestion des eaux.** Prévoir en cas de pluie la dérivation des eaux de ruissellement (caniveaux) pour éviter de patauger sur le site et d'entraîner une pollution à l'aval. Protéger de la pluie la plate-forme de stockage en vrac (ou en sac) et les bennes (ou conteneurs) par des couvercles ou des bâches.

• **Filières courtes.** Traiter et quantifier immédiatement les déchets pour soulager la gestion du dispositif «aval» par la réduction des transferts et stockages séparés. Favoriser les filières courtes de traitement et d'élimination de certaines fractions. Ainsi, les produits liquides pompés en citerne peuvent être envoyés vers une station de déballastage ou une raffinerie ; les déchets fermentescibles vers une unité de compostage ou un biocentre ; les plastiques et absorbants divers vers un incinérateur d'ordures ménagères sous réserve des autorisations d'accès.

• **Evacuation.** Evacuer quotidiennement le site pour éviter son engorgement (capacité de stockage très limitée) avec les risques en résultant :

- dépôt sur des zones non-habitées (pollution de sol et végétation),
- blocage du chantier desservi.

### ET ENSUITE...

Le site devra être nettoyé et restauré le rapidement sitôt la fermeture des chantiers qu'il desservait (quelques jours, une semaine maximum). A défaut, l'incrustation de la pollution résiduelle sera plus marquée et il y a risque de laisser se constituer un dépôt sauvage de déchets.